

Création d'une ligne de TCSP entre les communes de Saint-André, Bras-Panon et Saint-Benoit (CIREST Lot 2)

Le projet consiste à mettre en place une ligne de Bus partiellement en site propre, au sein de la Communauté Intercommunale Réunion Est (CIREST) sur l'île de la Réunion. La mise en place de cette ligne de bus nécessite la création de voiries et d'ouvrages d'art ainsi que différents travaux connexes.



CONTEXTE DE LA MISSION

Ce projet est motivé par des objectifs de développement urbain et d'amélioration de l'attractivité et de l'efficacité du réseau de transports collectifs. Cet aménagement favorise le report modal, en concurrençant l'usage du véhicule personnel au profit des transports en commun et des modes doux.

Le site propre comprend différentes portions à double sens comme à simple sens, ainsi que des portions de site mixte.

Au total, on comptabilise 25 carrefours à feux à traiter dans le cadre du marché (4 en tranche ferme, 21 en tranche conditionnelle).

La tranche conditionnelle n'a jamais été affermée.

METHODOLOGIE DE REPONSE



Après avoir réceptionné les données d'entrée, nous avons réalisés les plans d'exécution pour la signalisation lumineuse tricolore, ainsi que la notice de priorité et les dossiers décrivant le fonctionnement des 4 carrefours.

Une fois les carrefours réalisés, un retour de l'état des carrefours a été réalisé, de manière à réaliser les dossiers carrefours version DOE.